Lettre d'information de l'ARDEAR Rhône-Alpes sur les

Semences paysannes

en Rhône-Alpes

Nov-10

Agenda

Dans la région...

Novembre - Sail-les-Bains (42)
"Récolte et sélection des maïs populations" journée 1
Découverte des maïs population. (voir p 4).

29 Novembre - Bésayes (26)

Ferme Ouverte Agriculture Paysanne
à la Ferme des Routes
Une occasion de présenter aux paysan-ne-s de la région et aux élu-e-s les pratiques d'agriculture paysanne (biodiversité, autonomie, relocalisation des échanges) et nos projets collectifs.

1er Décembre - Crémeaux (42)
"Récolte et sélection des maïs populations" journée 2
Découverte des maïs population. (voir p 4).

7 décembre - CFPPA de Montravel, Villars 42)
S'installer en circuit court.
Journée d'échange d'expériences autour de l'installation en circuits courts, organisée par InPACT RA.

Dans le réseau...

du 30 novembre au 3 décembre - Port-Sainte-Marie (47)
Formation "du grain au pain"
organisée par le CETAB. plus d'infos sur semencespaysannes.org

Toutes les infos sur:
www.semencespaysannes.org/calendrier_des_rencontres_et_des_formations_13.php

Un projet qui grandit...

De Rhône-Alpes - où les initiatives autour des semences se multiplient - jusqu'à Haïti - où les paysan-nes ont refusé le maïs hybride "offert" par un groupe semencier pour réaffirmer leur souhait de ressemer leurs récoltes - partout émerge la même préoccupation: nos semences, c'est notre autonomie, et les conserver, c'est les faire vivre là où elles ont toute leur place: dans les fermes, les fournils, les moulins, les jardins.

Au delà de ce constat, ce qui semble aussi désormais évident, c'est que c'est collectivement que l'on peut avancer, partager nos expériences, faire face aux difficultés qui se présentent, faire face aussi au contexte réglementaire et professionnel qui complique un peu plus les choses.

À partir de là, il reste à trouver sur quelles bases et par quel fonctionnement on peut avancer ensemble. C'est entre autre pour cela que plus de 50 personnes ont participé aux rencontres régionales des semis en septembre dernier. Vous trouverez donc dans cette lettre d'infos un résumé des grandes lignes dégagées de cette discussion, ainsi qu'un aperçu du bilan réalisé cet été par Pauline Duvacher.

Suite à ces réflexions, le temps de travail salarié par l'ARDEAR sur ce projet augmentera de 20% en janvier. En parallèle, des éleveur-se-s souhaitent débuter un travail de réappropriation de la sélection animale et de sauvegarde de la biodiversité élevée, projet qui s'inspire en partie de ce qui a pu être fait sur les semences. Le prochain bulletin d'information sera donc commun aux deux projets.

Ferme ouverte régionale sur l'Agriculture Paysanne à Bésayes (26)

Le 29 novembre, l'ARDEAR vous accueille à la ferme des Routes, à Bésayes, pour échanger entre paysan-ne-s et élu-e-s autour de l'Agriculture paysanne. Petite ferme céréalière avec un seul paysan il y a quelques années, la ferme des routes occupe désormais quatre personnes sur 50 ha et produit du fromage de brebis, des légumes, des petits fruits, des plantes aromatiques et médicinales, et des céréales, commercialisés au maximum en circuit court. Les semences paysannes et la biodiversité sont au coeur de ce projet.

actions financées par:

l'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le FEADER

Région Rhône-Alpes

Bilan de cinq ans de semences paysannes en Rhône-Alpes :

De mars à septembre 2010, Pauline Duvacher a dressé, dans le cadre d'un stage de fin d'études, un bilan des cinq des Rencontres des Semis. Cela a permis de soulever un certain nombre de questions importantes pour le projet, qui dégagés de la discussion du 13 septembre dernier. Merci à celles et ceux qui ont participé à ce bilan, et encore un

Des céréales et des fermes nombreuses

Le bilan réalisé par Pauline est plus que positif, tout d'abord par rapport à la richesse de la diversité céréalière cultivée dans les fermes de la région:

-219 variétés de blé tendre et 22 mélanges

-13 poulards et 3 mélanges,

-5 blés durs,

-6 épeautres,

-7 engrains (petit-épeautre),

-8 amidonniers,

-3 avoines et 2 mélanges,

-18 orges et un mélange,

-8 seigles,

-2 sarrasins,

-22 maïs et 4 mélanges.

Le nombre réel étant certainement encore supérieur (tout le monde n'a pas répondu à l'enquête), ces données sont plutôt enthousiasmantes. Pour avoir un ordre d'idée, comparées aux 219 blés tendres cultivées ici et aux mélanges composées parfois de plus de 50 variétés, ce sont six variétés qui couvrent 50% des surfaces semées en blé tendre en France en 2001.

Cette multitude de céréales est cultivée sur 59 fermes réparties sur toute la région, et les régions limitrophes (PACA, Auvergne, Suisse), dont une quinzaine cultivent plus de 15 variétés différentes. Au delà de ces fermes, plus de 40 personnes sont intéressées par le projet, dont 21 souhaitent cultiver des variétés de pays dans l'avenir.

Les raisons de s'impliquer sont différentes suivant les espèces, mais dans tous les cas très significatives: pour les céréales à paille, les intérêts principaux sont leur adaptabilité (au climat, au mode de culture, aux attaques de maladies...), mais aussi la possibilité qu'elles offrent de sortir du système industriel. Pour le maïs, c'est le renforcement de l'autonomie, notamment économique, en supprimant les achats de semences, qui compte le plus.

Dans les mélanges de blé, la diversité est bien visible

Il ressort également de cette recherche les obstacles et difficultés rencontrées lorsque l'on cherche à cultiver ces variétés. La gestion de la récolte (battage, stockage, tri) et les difficultés de culture (multiplication, etc) sont des éléments importants, tout comme le manque de temps pour s'investir. En ce qui concerne le maïs, la difficulté d'isolement pour conserver une variété est aussi essentielle. Il est intéressant de noter ici que les contraintes réglementaires sont un ne sont finalement que peu importantes (citées dans 10% des cas environ).

Au delà de ce bilan, cett enquête a permis de rassembler les attentes, les envies, les propositions de chacun-e pour la suite. Ainsi ont pu être abordées les questions de territoire d'action du projet, de formalisation de l'adhésion au réseau, de l'élargissement des actions à d'autres espèces végétales, de gestion collective de matériel, d'organisation des collections, etc. Si les avis ont été nombreux et variés, cela a permis de dégager les préoccupations principales et les pistes qui semblaient les plus partagées. Pour simplifier, les différentes pistes pourraient se regrouper en deux orientations générales distinctes:

-d'un côté, la centralisation des échanges et du travail collectif avec la création d'une "maison de la semence" avec un lieu physique, une gestion centrale des échange de semences et leur stockage, la gestion d'un matériel collectif, éventuellement une plate-forme expérimentale, etc.

-ou de l'autre, une organisation "virtuelle" des échanges, en renforçant ce qui se fait déjà: la structure assure le lien avec des partenaires (le Réseau Semences Paysannes en particulier), un appui technique, la gestion d'un répertoire des variétés cultivées, le soutien aux échanges de pratiques et au lien entre paysan-ne-s de Rhône-Alpes.

On s'oriente donc plutôt vers la deuxième orientation ci-dessus (sans lieu physique). Pour le reste, le projet n'est pas figé et évolue en permanence, vous pouvez donc faire part de vos suggestions.

Des céréales nombreuses dans des fermes diversifiées

années de travail sur les semences paysannes au sein de l'ARDEAR. Elle a présenté les résultats de cette enquête lors ont été débatues lors de cette journée. Voici un bref aperçu de ce bilan, des débats et des grands axes qui se sont grand merci à Pauline pour son travail parmi nous.

Des orientations pour la suite

Les discussions du 13 septembre ont donc été très riches et très denses. Même si plusieurs points importants n'ont pas pu être éclaircis (comme la question de la gestion collective du matériel), quelques bases ont été posées pour la suite. 20% de temps salarié en plus permettront de mieux accompagner le projet. Les éléments clairements définis sont donc détaillés ci-dessous:

Coordonner les échanges

Le rôle de l'ARDEAR, en tant que structure, et du temps salarié qui y est lié, est principalement de coordoner les échanges et la diffusion des variétés. Avoir un lieu de stockage collectif, du même type que ceux qui peuvent exister dans certaines "maisons de la semence", ne semble pas nécessaire. Il semble par contre indispensable de conserver un lien direct entre paysan-ne-s.

Pour coordonner ces échanges, concrètement, nous disposons désormais de l'inventaire des variétés cultivées, réalisé par Pauline, qui reste à mettre à jour régulièrement. C'est pourquoi il est essentiel de nous informer autant que possible des nouvelles variétés que vous cultivez. Cette coordination suppose également la diffusion de l'information qui peut être utile et la facilitation du lien entre les personnes proches du projet.

Répartir les collections

Actuellement, plusieurs collections comportent plus de 50 variétés différentes. Ainsi plus de 100 variétés ne sont cultivées que sur une seule ferme dans la région. Cela présente un risque en cas de problème ponctuel (attaque de ravageurs, conditions climatiques), mais aussi si ces personnes souhaitent un jour se désengager de la gestion de telles collections. Il est donc essentiel de dupliquer ces collections en répartissant au maximum les variétés sur plusieurs fermes à la fois. Au delà de "sécuriser" ces collections, faire voyager les céréales permet aussi d'enrichir toujours un peu plus leur diversité.

En pratique, l'inventaire des variétés nous permet désormais de savoir quelles variétés ne sont cultivées que sur une ferme. Donc lorsque vous hésitez sur votre choix de variétés, gardez une ou deux microparcelles pour celles-ci.

Diffuser les savoir-faire

Parmi les difficultés qui peuvent se poser, beaucoup sont d'ordre technique ou pratique. Pour y faire face, être en réseau permet de proposer une information pratique sur des points précis (fiches, lettre d'infos, etc) mais aussi et surtout de mutualiser les expériences, les savoir faire, les astuces, par des rencontres nombreuses. C'est l'un des point essentiel de ces discussions: se rencontrer et échanger autour de nos pratiques.

Outres les rencontres habituelles qui sont un succès (visite de collections, rencontre des semis), l'offre de formation pourrait être renforcée, en abordant notamment des points techniques sur le terrain.

Faites-nous part de vos envies et besoins en terme de formation, mais aussi de vos propositions (intervenants, lieux d'acceuil, etc.) afin de mettre en place un programme pour l'année 2011.

quelques conseils pour entamer des essais de céréales à paille…

5 ou 10m² sont en général des surfaces assez adaptées aux essais: c'est à la fois suffisamment grand pour pouvoir évaluer une variété et la conserver (plutôt que 1m² qui peut très vite être détruit..), et suffisamment restreint pour effectuer les travaux à la main, si on se limite à quelques variétés. L'idéal est de faire des parcelles à l'intérieur d'une grande parcelle de blé, ou entourées d'une bande de plusieurs mètres de céréales. Au minimum, il faut l'éloigner des arbres qui peuvent servir de perchoirs aux oiseaux.

Pour le semis, la densité est faible en général (pour éviter la verse), semer environ 100 à 150 gr pour 10m² (soit 100 à 150 kg/ha).

Cela peut être intéressant de noter des observations sur les variétés (tallage, épiaison, précocité, résistance à verse, etc...)

Pour la récolte, on peut utilisée une grande cisaille à herbe, ou une faucille (la moisson à la faux est plus difficile) et c'est toujours plus simple de le faire à plusieurs.

Après la récolte, il faut battre les gerbes assez rapidement, avec les moyens du bord: une batteuse à poste fixe (anciens modèles) puis un van pour trier, une batteuse à épi (modèles expérimentaux), ou encore à la main en enfermant les épis dans un sac en toile ou en kraft et en frappant.

Il ne reste ensuite qu'à stocker les graines, dans du papier et dans une caisse métallique de préférence (à l'abri des rongeurs), dans un lieu sec et frais.

Un exemple d'utilisation de la récolte d'une parcelle de collection:

sur deux kg récoltés sur 10 m², on peut ressemer 150 g, garder 150 g en "sécurité", garder 150 g pour permettre à une autre personne d'expérimenter cette variété, et injecter le reste dans un mélange pour multiplier.

Pour mieux découvrir ces pratiques, tenez vous au courant des rencontres et formations à venir...

Maïs population: où en est-on dans la région?

Les maïs hybrides commercialisés actuellement ont certes des rendements élevés. Mais ils sont d'autant plus gourmands en eau et en fertilisants. De plus, les prix des doses de semences pour le maïs sont toujours plus élevés, alors que dans le même temps les revenus agricoles s'éffondrent. Dans ce contexte, retrouver des variétés locales, ressemables et adaptables à chaque contexte (climatique, cultural, technique) est plus que jamais d'actualité.

Depuis 2004, des paysan-nes ont tenté de remettre en culture du maïs local avec l'ARDEAR, notamment du Bardot de Bresse (photo ci-contre). Plus compliqué que pour les céréales à paille, ce projet a bénéficié à partir de 2007 de l'appui technique de Valérie Abatzian, technicienne de Grain'Avenir. Nous avons pu ainsi mener des essais pour mieux comprendre la conduite des populations de maïs locales, bien différentes des hybrides et expérimenter d'autres variétés. Ces résultats sont régulièrement communiqués lors de formations (en 2007, 2008 et 2009) et diponibles dans une plaquette de présentation.

épis de Bardot de Bresse

En 2010, plus de 25 fermes ont cultivé des maïs populations, dont pne dizainearticipé à des essais (conservation isolée d'une population, comparaison de différentes populations). Des analyses d'ensilage ont également été réalisées.

Vous pouvez vous lancer dans l'expérience de différentes manières, en fonction de vos possiblilités:

-Pour celles et ceux qui ne disposent pas de parcelles isolées, il est possible de comparer des populations dans un premier temps, sans garder la semence. On peut par exemple semer une dizaine de variétés côte à côte, pour voir lesquelles sont le mieux adaptées à son contexte (climat, ravageurs, eau, etc).

-Pour conserver une population, il faut avoir une parcelle isolée (1000m² suffisent), dans l'idéal à 800 m de distance d'autres parcelles de maïs, pour éviter la contamination (cette distance peut varier un peu suivant le contexte: haies, forêt, vents dominants, etc). Pour maintenir suffisamment de diversité losque l'on conserve une population (où à la différence des hybrides, tous les individus ne sont pas identiques), on considère qu'il faut toujours repartir d'une base de 600 ou 700 épis. Ainsi, même si l'on sème beaucoup moins pour une petite parcelle, on prendra le grain dans cette base de 600 ou 700 épis égrennés puis mélangés, pour garder un maximum de diversité. Pour faire sécher cette semence (qu'on ne peut pas sécher au séchoir), il existe différentes techniques: soit un CRIB, soit des cages à lapin (qui font office de CRIB en plus petit: pour 700 épis, 3 ou 4 cages suffisent), soit encore faire sécher "en pannouille" (sur des barres horizontales ou des cables verticaux).

Parmi les objectifs des prochaines expérimentations, il s'agit de trouver des variétés à bonne valeur alimentaire pour l'alimentation animale, mais aussi de gagner en précocité sur ces populations.

Il est toujours plus intéressant de pouvoir découvrir ces pratiques sur le terrain, et échanger avec les personnes qui y participent. Ainsi, deux journées sont organisées prochainement autour de la récolte:

- Dans les semaines à venir (date à définir), chez Bernard Beauchamp à Sail-les-Bains (42).

Découverte de la sélection sur épis (récoltés auparavant) sur une population de maïs Aguartzan. Commentaires d'analyse d'ensilage de cette population.

-le mercredi 1er décembre, chez Thierry Gardon à Crémeaux (42).

Découverte de la sélection sur pied, comparaison d'une quinzaine de populations.

Ces journées de démonstration sont ouvertes à toutes et tous. Une formation devrait également avoir lieu dans le printemps, avant les semis. Pour approfondir ces informations et rejoindre les personnes qui cultivent ces variétés, retrouvez-nous lors de ces journées ou contactez-nous.

ARDEAR Rhône-Alpes
58 rue Raulin - 69007 LYON
04 72 41 79 22
ardear.semences@wanadoo.fr
membre du
Réseau Semences Paysannes
Cazalens - 81600 BRENS
www.semencespaysannes.org